

XVIII

Par compensation aux longs ennuis qu'il avait eu à supporter, César Demers vit renaître le calme dans son ménage. Léonore, comprenant que la jalousie est le dissolvant le plus actif de l'amour conjugal, prit sur elle d'étouffer cette déplorable passion et y réussit sans peine.

Le bonheur parfait élit donc domicile chez César Demers, mais sa considération a reçu une grave atteinte. Il a comparu en cour d'assises et il ne peut pas contester lui-même qu'il a été reconnu coupable d'assassinat par les jurés. On a rectifié l'erreur de ces messieurs, il est vrai ; mais, dites ce que vous voudrez, il en restera toujours quelque chose.

Heureusement que Demers se moque du qu'en dira-t on.

.....

Il est question, en haut lieu, de donner la place de coroner au caporal Frissonnette, en récompense de son zèle, de son intelligence, de sa politesse et surtout de son flair merveilleux.